

CENTRALE NUCLÉAIRE DE

Gentilly-2

MODIFICATION DES INSTALLATIONS DE STOCKAGE
DES DÉCHETS RADIOACTIFS ET RÉFECTION

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les exploitants de Gentilly-2 adhèrent au concept de développement durable d'Hydro-Québec qui repose sur trois grands principes : le développement économique, le développement social et la protection de l'environnement.

À Gentilly-2 le développement durable s'applique au niveau économique dans les investissements directs, les dépenses d'exploitation et les emplois.

Le développement social est réalisable notamment par les retombées économiques suscitées dans le milieu, par les revenus générés par la vente d'électricité et par des partenariats avec les communautés locales.

La protection de l'environnement est quant à elle assurée par les programmes étroits de surveillance et de suivi de ses différentes composantes.

POUR EN SAVOIR PLUS

Ligne téléphonique info projet (sans frais) : 1 866 388 1978

Site Internet : www.hydroquebec.com/gentilly-2

Hydro-Québec

Centrale nucléaire de Gentilly-2

Relations avec le milieu

4900 Boul. Bécancour

Bécancour (Québec) G9H 3X3

